

Décembre 2017

4 rue Robert Mallet Stevens,
CS 60501
36018 Châteauroux cedex
tel : 02 54 08 13 80
Fax: 02 54 34 65 47
Site: www.gdscentre.fr



Source : Aurore Paysanne

Les PCR sont aux frais du détenteur. Les animaux sont expédiés dès le résultat de la PCR connus, et au plus tard 7 jours après la date du prélèvement !

Une seule prise de sang et une seule analyse sont nécessaires pour chercher les 2 sérotypes. Il n'y a donc pas de changement des coûts.

**Pour les pays-tiers,
se rapprocher de la
DDCSPP**

05/012018 ENR-GCT58

Indice 4

Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)

Point sur les mouvements des ruminants (sérotypes 4 et 8)

Un premier cas de FCO sérotype 4 a été détecté en France le 6 novembre dernier sur un veau issu d'un cheptel de Haute-Savoie. A ce jour, contenu de l'évolution du nombre de foyers dans plusieurs départements, et des contraintes liées aux mouvements d'animaux, il a été décidé de passer l'ensemble du territoire national en zone réglementée FCO4. Pour vendre des animaux en Espagne ainsi qu'en Italie (Sauf zone du Piémont), les modalités « d'export » ne changent pas. (voir recto de la fiche)

La situation Française

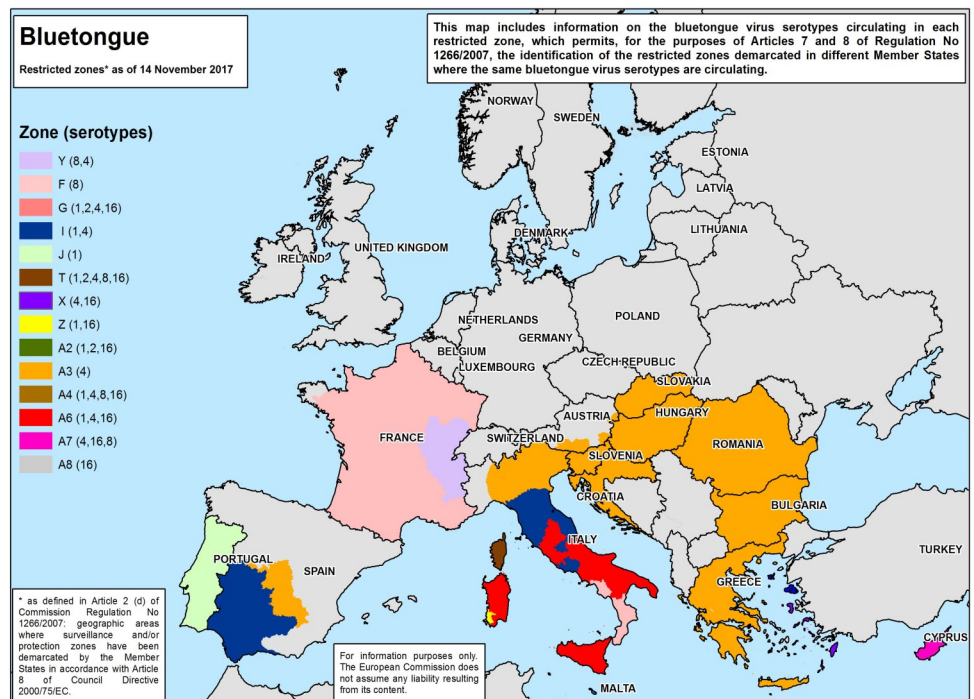
Le passage de l'ensemble du territoire national continental en zone réglementée BVT4 conduit aux mesures suivantes :

- Les animaux peuvent désormais **circuler librement sur le territoire national**, comme c'est déjà le cas

pour BTV8.

- La vaccination BTV4 devient volontaire, comme pour le BTV8. Les doses vaccinales sont mises à disposition des éleveurs gratuitement jusqu'à épuisement du stock.

La situation Européenne : Elevage ou engraissement (moyens de transport désinsectisés)



Les discussions avec les pays tiers (notamment avec l'Algérie) auront lieu tout début janvier pour permettre le maintien des exportations

	Union Européenne	Espagne	Italie
FCO-4	Bovin vacciné FCO 4 et 8 depuis minimum 60 jours. OU • Si vaccin <i>Mérial</i> : vacciné depuis 35 jours + PCR nég. • Si vaccin <i>CZV</i> : vacciné depuis 45 jours + PCR nég.	Animal de plus de 70 jours : Bovin vacciné FCO 4 et 8 depuis minimum 10 jours. + Bovin issu d'un cheptel vacciné sérotypes 4 et 8. OU Désinsectisation minimum 14 jours + PCR nég (FCO 4 et 8). Animal expédié dans les 7 jours max.	Le passage en ZR pour le sérotype 4, n'entraîne aucune conséquence sur les mouvements des ruminants (excepté une petite partie du territoire italien : le Piémont).
FCO-8		Animal de moins de 70 jours : Né de mère vaccinée sérotypes 8 et 4. + Issus d'un troupeau vacciné sérotypes 8 et 4.	Animal de plus de 90 jours : Bovin vacciné sérotype 8 depuis minimum 10 jours. Animal de moins de 90 jours : Né de mère vaccinée contre le sérotype 8.



L'élargissement de la ZR FCO-4 n'entraîne pas de modifications pour les ventes en Espagne ainsi qu'en Italie, à l'exception du Piémont

Pour voir la carte du zonage actualisée, rendez-vous sur le site internet de GDS Centre : www.gdscentre.fr



Rappel : Symptômes de la FCO

La FCO est une maladie virale, non contagieuse, non transmissible à l'Homme. Elle affecte les ovins, les bovines et les caprins. La transmission se fait par des moucheron piqueurs. Quel que soit son sérotype, les conséquences sanitaires et économiques de cette maladie sont importantes :

- Fièvre importante, abattements
- Inflammation localisée
- Ulcères
- Œdèmes de la face
- Bleuissement de la langue
- Troubles respiratoires
- Oedème de la mamelle
- Troubles de la reproduction...



Les symptômes apparaissent de 3 à 7 jours après la pique et durent quelques semaines.

En cas de suspicion de FCO dans votre élevage, contactez votre vétérinaire sanitaire au plus vite !

Il n'existe pas de traitement spécifique contre ce virus. Votre vétérinaire peut cependant prescrire un traitement pour soulager les animaux malades



GDS Centre
 4 rue Robert Mallet Stevens
 CS 60501
 36 018 CHATEAUROUX Cedex

GDS 18 : 02 48 50 87 90

GDS 28 : 02 37 53 40 40

GDMA 36 : 02 54 08 13 80

GDS 37 : 02 47 48 37 58

GDS 41 : 02 54 57 21 88

GDS 45 : 02 38 65 50 60